



Guide du tri

du SMICTOM de la Région de Fontainebleau



SMICTOM

de la Région de Fontainebleau

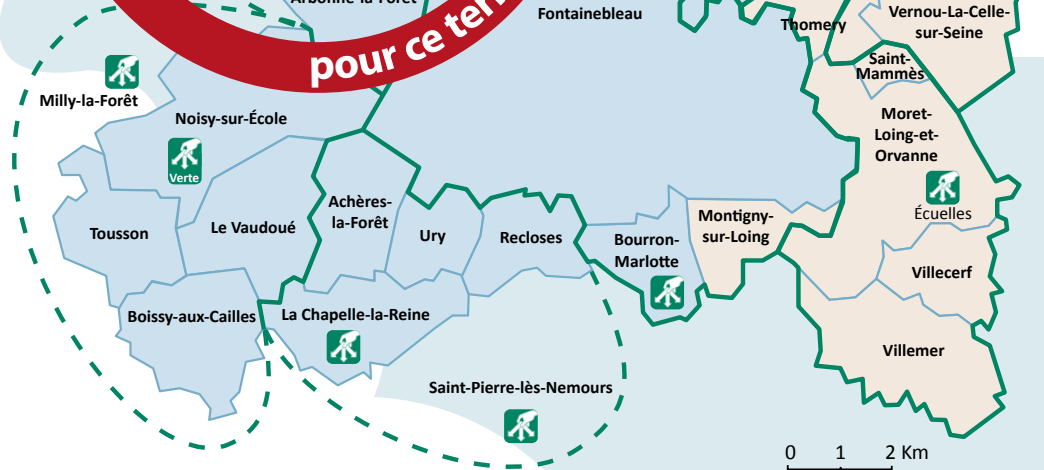
N° Vert 0 800 133 895

Gratuit depuis un poste fixe

www.smictom-fontainebleau.fr

Périmètre du SMICTOM de la Région de Fontainebleau

- Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau
- Communauté de Communes Moret Seine et Loing
- Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux
- Périmètre des déchèteries



Ne pas jeter sur la voie publique

LA DÉCHÈTERIE

Où que vous vous trouviez sur notre territoire, une déchèterie est faite pour vous.

Déchèterie d'Orgenoy : Route de Perthes / Hameau d'Orgenoy 77310 Boissise-le-Roi

Horaires d'été : du 1^{er} avril au 31 octobre :
du lundi au vendredi, de 15h à 19h.
Le samedi, de 10h à 19h, le dimanche, de 10h à 13h.

Horaires d'hiver : du 1^{er} novembre au 31 mars :
du lundi au vendredi, de 14h à 18h.
Le samedi, de 9h à 18h, le dimanche, de 10h à 13h.
Nous vous rappelons que les déchèteries sont fermées les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.



LE SAVEZ-VOUS ?

Apposez un STOP PUB sur votre boîte aux lettres permet de réduire les imprimés non sollicités de 30 Kg par foyer et par an.

Pour toutes questions complémentaires, consultez le guide de fonctionnement des déchèteries sur notre site internet ou téléphonez au gestionnaire :

N°Vert du SMITOM-LOMBRIC: 0 800 814 910

LES TEXTILES

Des bornes sont à votre disposition sur l'ensemble de notre territoire. Trouvez les consignes de tri et la borne la plus proche de chez vous sur notre site internet.



Vous pouvez trouver un STOP PUB dans votre mairie, en faire la demande au SMICTOM qui vous l'enverra par courrier ou simplement l'écrire sur votre boîte aux lettres.

Retrouvez l'ensemble de nos conseils prévention sur notre site internet !

www.smictom-fontainebleau.fr



LES EMBALLAGES RECYCLABLES DANS LE BAC JAUNE



PLASTIQUE :
uniquement les bouteilles,
les bidons et les flacons.



- Tous les emballages doivent être vidés.
- Ne pas imbriquer vos emballages ni déposer du vrac à côté de votre bac.
- Il faut découper les cartons de plus de **50 cm** de côté.
- Ne sortez votre bac que quand il est plein.
- le couvercle doit être **total-ment fermé**.



MÉTAUX :
canettes, boîtes de conserve,
aérosols, boîtes type thé...

LES DÉCHETS VERTS DANS LE BAC À COUVERCLE MARRON



CARTON :
tous les emballages en carton
propres et secs et les briques
alimentaires.

Cette collecte est un service
d'appoint pour le confort des
habitants.



Sont acceptés dans le bac les végétaux du jardin comme les tontes de pelouse, les tailles de haies... Le couvercle de votre poubelle doit être totalement fermé. En plus du bac, il est possible de déposer deux sacs compostables **ou** deux fagots de branchages attachés par un lien biodégradable. Dans tous les cas, les branchages acceptés doivent être inférieurs à 1m de long et 5cm de diamètre.

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES DANS LE BAC PERSONNEL **OBLIGATOIREMENT EN SAC**



L'entretien des bacs est à
la charge des personnes
qui les emploient.

PAPIER :
uniquement les journaux,
magazines et publicités.
PROPRES ET SECS



Retrouvez les adresses de vos points
d'apport volontaire sur notre site internet :
www.smictom-fontainebleau.fr

ATTENTION !

Il est interdit de jeter dans ce bac :
des produits chimiques sous toutes leurs formes,
des résidus de peintures, vernis, colles, solvants et pesticides,
des déchets médicaux contaminés,
des déchets encombrants et lourds,
des gravats, des vitrages, des pneus,
des huiles de vidange, des batteries, des piles,
des ampoules basse consommation, des néons,
des déchets d'équipements électriques et électroniques,
des végétaux.



Rien ne doit dépasser de votre bac. Le couvercle doit être totalement fermé.
Il est interdit de déposer du vrac à côté du bac.
Tout ceci conformément au règlement sanitaire départemental.

LES PAPIERS AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE

LE VERRE AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Uniquement les bouteilles et les pots en verre (pots de confiture, de moutarde, de conserves...), sans les couvercles ni les bouchons.



Ne pas mettre de :
vitrages,
miroirs,
ampoules,
néons,
bouchons,
couvercles,
vaisselle,
objets divers en verre.

